

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Toulouse, le 01/10/2012

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE TOULOUSE**

68, rue Raymond IV

B.P. 7007

31068 TOULOUSE CEDEX 7

Téléphone : 05.62.73.57.57

Télécopie : 05.62.73.57.40

1204311-8

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h et 13h45 à 16h30Monsieur LABORIE André  
18 rue Tripère  
31000 TOULOUSEDossier n° : 1204311-8*(à rappeler dans toutes correspondances)*Monsieur Laurent TEULE c/ PREFECTURE DE LA  
HAUTE-GARONNE

Vos réf. : REFERE LIBERTE

**COMMUNICATION D'UN MEMOIRE**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer copie d'un mémoire présenté par :  
PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE, dans l'instance enregistrée sous le numéro  
mentionné ci-dessus.

L'original de ce document est accompagné de 1 pièce(s) dont vous trouverez, ci-joint,  
copie(s).

Dans le cas où ce mémoire appellerait des observations de votre part, celles-ci devront  
être produites en 3 exemplaires (en nombre égal à celui des autres parties en cause, augmenté  
de deux).

Afin de ne pas retarder la mise en état d'être jugé de votre dossier, vous avez tout  
intérêt, si vous l'estimez utile, à produire ces observations aussi rapidement que possible.

Le cas échéant, les pièces accompagnant votre mémoire devront être numérotées,  
énumérées sur un bordereau d'accompagnement et fournies en autant d'exemplaires.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération  
distinguée.

Le Greffier en Chef,  
ou par délégation le Greffier,

Le Greffier

Michelle RABOUQUET



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Tribunal Administratif de Toulouse

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

01 OCT. 2012

Préfecture

Direction des Services administratifs  
du Cabinet

Pôle de Sécurité Intérieure

Affaire suivie par : JMPAYART  
Téléphone : 05.34.45.36.34.  
Télécopie : 05.34.45.37.38.  
Courriel : jean-michel.payart  
@haute-garonne.gouv.fr

n° de réimpression 0000000000 - sceau des Intérieurs ordre public et sécurité  
numéro 1012109 - septembre/laurent teulle - 2 rue de la forge à saint  
orens annulation cfp - lettre gis .doc

01 OCT. 2012

N° .....

Toulouse, le 1er octobre 2012

Le Préfet de la Haute-Garonne

à

Monsieur le Colonel commandant le  
groupe de gendarmerie  
de la Haute-Garonne

N° .....

**Objet:** annulation d'octroi du concours de la force publique

**Réf. :** courrier PSI/JMP du 24 septembre 2012

Par acte en date du 21 septembre 2012, la SCP FERRAN, huissiers de justice à Toulouse, sollicitait le concours de la force publique pour procéder à l'expulsion de monsieur Laurent TEULLE, gérant de la SCI RSBLT, d'un immeuble situé 2 rue de la Forge à Saint-Orens (31650). Cette demande était présentée en vertu d'un acte de propriété établi au profit de monsieur LABORIE, acte figurant au cadastre de la commune de Saint-Orens, rédigé le 10 février 1982 par maître DAGOT, notaire à Toulouse.

Un examen approfondi de ce dossier révèle que monsieur TEULLE est susceptible d'être, après acquisition par vente aux enchères, le propriétaire effectif de cet immeuble. Toutefois, de nombreux contentieux opposent actuellement monsieur LABORIE à monsieur TEULLE, ne permettant pas de définir quel est le vrai propriétaire de cet immeuble.

En conséquence, dans l'attente de l'évolution de ce dossier, il convient d'annuler le concours de la force publique accordé le 24 septembre 2012.

Pour le Préfet,  
Le sous-préfet, Directeur de cabinet

Maurice BARATE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Toulouse, le 01/10/2012

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE TOULOUSE

68, rue Raymond IV

B.P. 7007

31068 TOULOUSE CEDEX 7

Téléphone : 05.62.73.57.57

Télécopie : 05.62.73.57.40

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h et 13h45 à 16h30

1204311-8

Monsieur LABORIE André

18 rue Tripère

31000 TOULOUSE

Dossier n° : 1204311-8*(à rappeler dans toutes correspondances)*Monsieur Laurent TEULE c/ PREFECTURE DE LA  
HAUTE-GARONNE

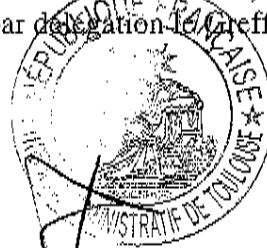
Vos réf. : REFERE LIBERTE

**AVIS DE RADIATION**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'affaire enregistrée sous le numéro mentionné ci-dessus, qui était inscrite à l'audience du 04/10/2012, est radiée du rôle.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Greffier en Chef,  
ou par délégation le Greffier,

Le Greffier

Michèle ROUQUET